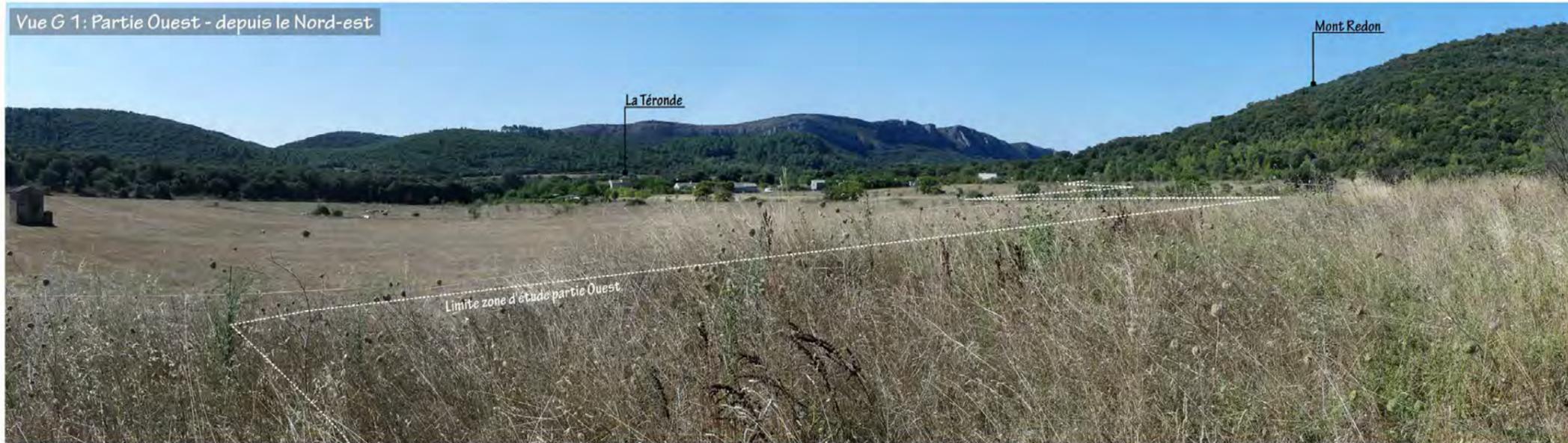


REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE : Vues du site - Partie Ouest

Vue G 1: Partie Ouest - depuis le Nord-est



Localisation des points de vue

Vue G 2: Partie Ouest - depuis le Nord-est



Vue H: Partie Ouest - depuis le Nord



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE : Vues du site - Partie Ouest

Vue 1: Partie Ouest - depuis l'Ouest



Localisation des points de vue

Vue 2: Partie Ouest - depuis l'Ouest



Mirador au droit de la vue 1



Chemin au droit de la partie Ouest



Muret au droit de la partie Ouest



Pierres au droit de la partie Ouest



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE : Perception rapprochée

Vue 1 : Habitation Font Bastide



Vue d'une habitation Font Bastide depuis le site



Point de vue 1 : Font Bastide

Ce point de vue a été réalisé au niveau d'une habitation de Font Bastide, située dans un secteur topographique plus élevé que le site d'étude. Il se situe à environ 90 m à l'ouest de la zone d'étude. Les pointillés rouges sur la photographie ci-contre représentent l'emprise de la zone d'étude, bien que celle-ci ne soit pas visible, mis à part au droit d'une trouée (trait rouge plein).

Depuis ce secteur, les reliefs du Poujol et du Mont Redon limitent les visibilités. Par ailleurs, en raison de la végétation arbustive et arborée présente dans ce secteur naturel, le site est majoritairement masqué. Les quelques trouées dans la végétation permettent toutefois de légères perceptions de la zone d'étude partie Ouest.

Il est à noter que depuis le site d'étude, seule la partie haute d'une habitation est visible depuis la partie Ouest de la zone d'étude.

L'enjeu lié à l'inter-visibilité est nul depuis les habitations de Font Bastide, mis à part pour une habitation où l'enjeu est faible en raison de la visibilité de la zone d'étude partie Ouest depuis les fenêtres situées à l'étage.

Localisation des points de vue

Habitation La Téronde depuis le site d'étude



Vue 2a : La Téronde - Côté Ouest



Vue 2b : La Téronde - Côté Nord



Vue 2c : La Téronde - Côté Est



Point de vue 2 : La Téronde

Ce point de vue a été réalisé depuis le jardin d'une habitation située au niveau de La Téronde, au sud de la zone d'étude. L'habitation de cette propriété ne possède pas de vues sur le site. Ces photographies permettent de représenter également la vue depuis une fenêtre de l'habitation voisine. Les autres bâtiments de ce secteur sont majoritairement bordés d'une haie arborée bloquant les vues et ne possèdent pas d'ouvertures vers le site. Ces photographies permettent de montrer une vue dégagée sur la zone d'étude, notamment la partie Ouest. La partie Est est également en partie visible.

L'enjeu lié à l'inter-visibilité est modéré depuis ce jardin et l'habitation voisine au lieu de cette photographie en raison de la visibilité directe de la zone d'étude partie Ouest.

La Téronde depuis le site d'étude



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE : Perception rapprochée

Vue 3a : Chemin de Madagascar - Vue vers l'Ouest



Point de vue 3 : Chemin de Madagascar

Le Chemin de Madagascar longe la zone d'étude partie Est puis passe au sud de la zone d'étude pour rejoindre les habitations de la Téronde. Un chemin de petite randonnée passe par cette route.

Depuis ce point de vue, situé au sud de la zone d'étude, le site est directement visible.

L'enjeu lié à l'inter-visibilité est modéré depuis cette route et le chemin de petite randonnée qui y passe.



Localisation des points de vue

Vue 3b : Chemin de Madagascar - Vue vers le Nord



Vue 3c : Chemin de Madagascar - Vue vers l'Est



Vue 4 : Chemin de Madagascar côté Est- Vue vers l'Ouest



Point de vue 4 : Chemin de Madagascar côté Est

Ce point de vue a été réalisé depuis le chemin de Madagascar qui longe la partie Ouest de la zone d'étude. Il se situe au sud du stade. Un chemin de petite randonnée passe sur cette route.

En regardant vers l'ouest, la zone d'étude est complètement visible.

L'enjeu lié à l'inter-visibilité est modéré depuis cette route et le chemin de petite randonnée qui y passe.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE : Perception rapprochée

Vue 5 : Chemin de Madagascar côté Est- Vue vers l'Est



ZONE D'ETUDE PARTIE EST

Point de vue 5 : Chemin de Madagascar

Le Chemin de Madagascar longe la zone d'étude partie Est, puis passe au sud de la zone d'étude partie Ouest. Depuis cette route, le site est directement visible. La zone d'étude est visible depuis le chemin de Madagascar sur 630 m environ, dont 315 m qui longent le site. Ainsi, à une vitesse de 50 km/h, le site est visible pendant environ 45 secondes.

L'enjeu lié à l'inter-visibilité est modéré depuis cette route et le chemin de petite randonnée qui y passe.



Localisation des points de vue

Vue 6 : Stade



ZONE D'ETUDE PARTIE EST

Point de vue 6 : Stade

Ce point de vue a été pris sur les hauteurs à proximité immédiate du stade de la plaine de Plos de Saint-Jean-du-Pin.

Depuis ce chemin, la zone d'étude partie Est est directement visible. Le stade, situé en hauteur, possède une vue directe sur l'ensemble de la zone d'étude (partie Est et Ouest).

L'enjeu lié à l'inter-visibilité est modéré depuis ce secteur.

Vue 7 : RD 50d



Point de vue 7 : RD 50d et habitations de Blanas

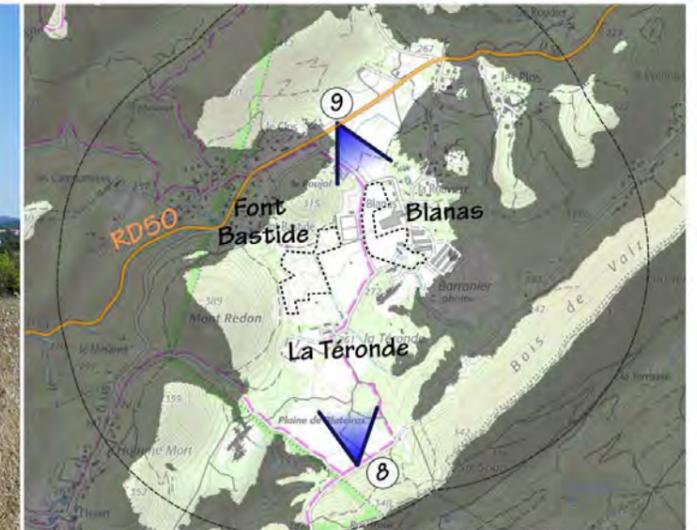
La zone d'étude est longée au nord par la RD 50d. Deux habitations du lieu-dit Blanas sont situées en bordure du site et présentent des ouvertures en direction du site. La zone d'étude est directement visible depuis ces secteurs. Par ailleurs, deux autres habitations présentent également des vues du site depuis leurs parties hautes. Ces quatre habitations sont visibles sur la vue 6. Depuis la RD50d, la zone d'étude est visible sur environ 145 m linéaires, dont 70 m longeant la zone d'étude au nord. La végétation et les bâtiments contribuent à masquer le site depuis les autres portions de la route.

L'enjeu lié à l'inter-visibilité est fort depuis deux habitations du lieu-dit Blanas situées en bordure de la zone d'étude, faible à modéré depuis deux autres habitations de Blanas et modéré pour la RD50d.



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE : Perception rapprochée

Vue 8 : Chemin de petite randonnée



Localisation des points de vue

Vue 8- Zoom1: Chemin de petite randonnée



Vue 8- Zoom2: Chemin de petite randonnée



Panneaux Plaine de Bateiras



Point de vue 8 : Chemin de petite randonnée - Plaine de Bateiras

La plaine de Bateiras, située au sud de la zone d'étude, est traversée par plusieurs chemins de petites randonnées. Sur la portion de piste DFCI P25 située au pied du relief du Roc Troué et Bois de Valz, la zone d'étude est visible, majoritairement la partie Ouest. La partie Est est très peu perceptible, seule l'extrémité Nord se distingue, le reste du site étant masqué par la végétation arborée et la topographie. Cette portion de chemin de randonnée se situe au plus près à 723 m au sud de la zone d'étude, à une altitude de 270 m environ. Depuis les autres portions de chemins de randonnées, le site n'est pas perceptible en raison de la topographie et de la végétation.

L'enjeu lié à l'inter-visibilité est jugé modéré depuis cette portion de chemin de randonnée.

Vue 9: RD50



Point de vue 9 : RD50

La RD50 est un axe structurant du territoire, qui permet de relier Alès à Anduze en passant par Saint-Jean-du-Pin. Cette route passe à 290 m au nord de la zone d'étude.

Depuis la route, la zone d'étude n'est pas perceptible en raison de la topographie et la végétation. Une partie de la clôture bordant le site le long des hangars est toutefois perceptible. Les parties hautes des bâtiments situés au niveau de la zone d'étude partie Est sont visibles. L'implantation d'éléments en hauteur au droit de la zone d'étude partie Est pourront être en partie visibles depuis la RD50. Une habitation est située en contre-haut le long de la RD 50 et présente des ouvertures en direction du site. Ainsi, le site partie Est devrait être visible depuis cette habitation.

L'enjeu lié à l'inter-visibilité est jugé très faible depuis la RD50. Toutefois, la mise en place d'éléments en hauteur au droit de la zone d'étude pourra entraîner une visibilité depuis la route. L'enjeu est jugé modéré depuis une habitation située le long de la RD 50 à hauteur du point de vue.

Vue de la RD50 et habitation depuis la RD50d



Vue 9 - Zoom: RD50



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE : Perception moyenne

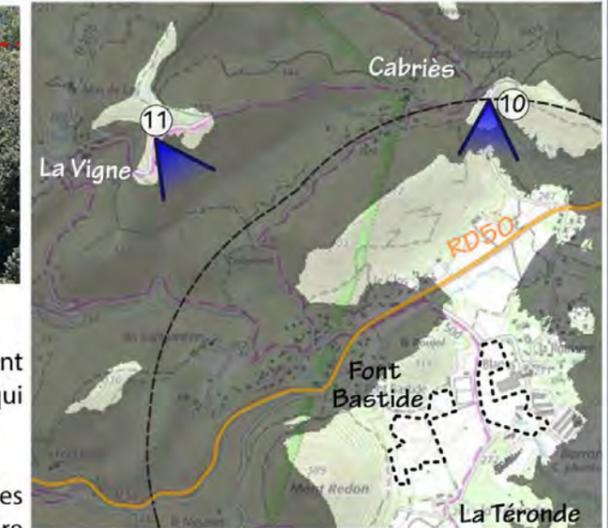


Point de vue 10 : Chemin de Cabriès

Le chemin de Cabriès permet de relier la RD 50 aux hameaux de Tresmont et Cabriès situés sur des reliefs. Cette route est bordée de boisements qui recouvrent les reliefs. Cette végétation bloque les vues depuis la route.

En prenant de la hauteur, le regard passe au-dessus de la cime des arbres longeant la route. Cependant, seules quelques habitations de la Rouvière et Blanas sont perceptibles. La zone d'étude est masquée par la végétation et les reliefs.

L'enjeu lié à l'inter-visibilité est nul depuis le Chemin de Cabriès et ses alentours.



Localisation des points de vue

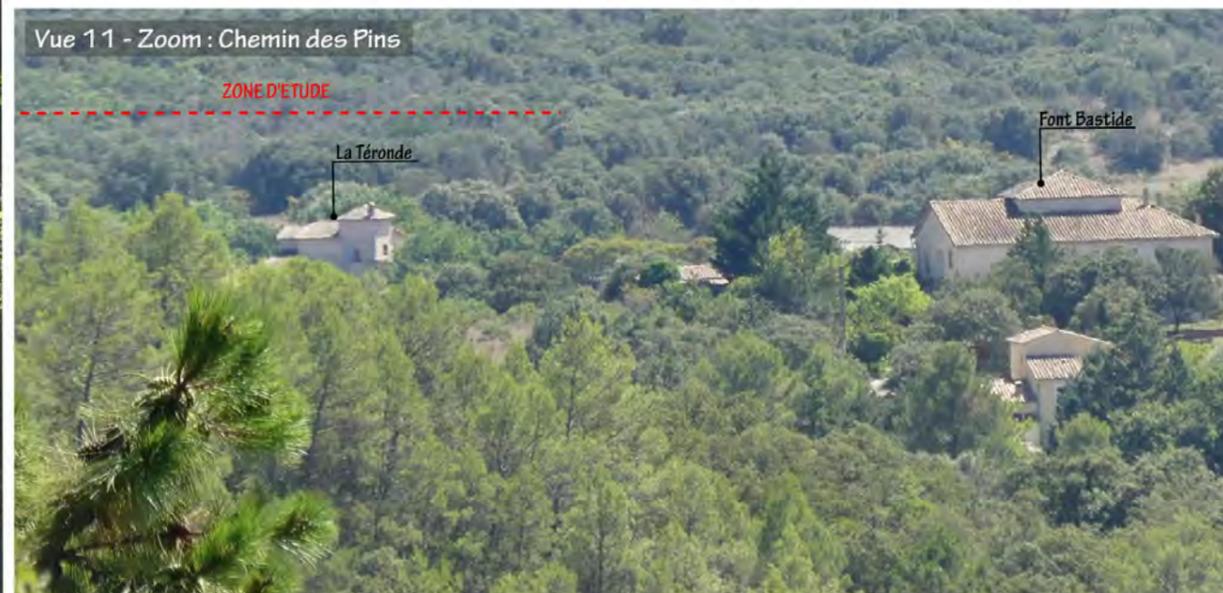


Point de vue 11 : Chemin des Pins

Le chemin des Pins permet de relier les hameaux de Cabriès et la Vigne. Plusieurs chemins de randonnées passent par cette route. Par ailleurs, la plateforme d'observation "Le refuge aux étoiles" se situe à proximité de ce point de vue. La zone d'étude se situe à 1,5 km au sud-est de ce point de vue.

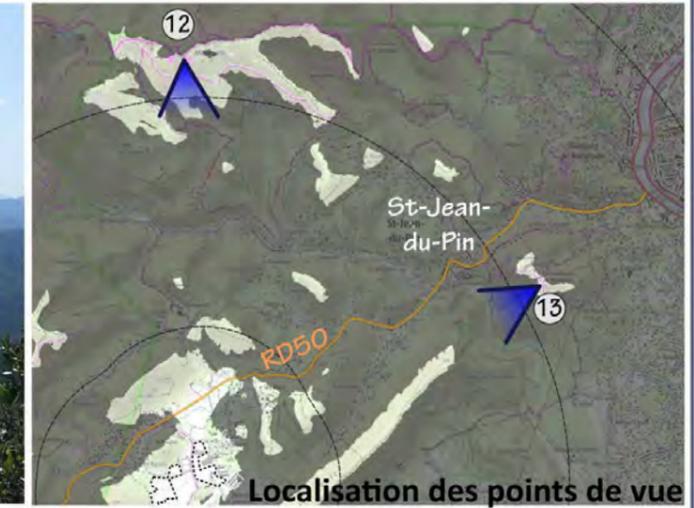
Le chemin des Pins se situe au niveau de la crête d'un relief boisé. De rares trouées entre les arbres existent le long de cette route. Ce point de vue permet une visibilité en direction du site d'étude. Deux habitations situées à proximité de la zone d'étude et visibles depuis le site (Font Bastide et la Téronde) sont perceptibles. Toutefois, la zone d'étude est masquée par la zone d'étude.

L'enjeu lié à l'inter-visibilité est nul depuis le Chemin des Pins et les chemins de randonnées qui y passent.



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE : Perception éloignée

Vue 12 : Table d'orientation Moncalm



Localisation des points de vue

Vue 12-Zoom : Table d'orientation Moncalm



Point de vue 12 : Table d'orientation Moncalm

Moncalm est un sommet situé entre les communes de Saint-Jean-du-Pin et Cendras dans le Piémont Cévenol. Au sommet du Moncalm, une vue panoramique à 360° s'offre à l'observateur. L'altitude est de 563 m NGF. Trois tables d'orientations sont présentes et permettent d'identifier les éléments caractéristiques du panorama. Ce sommet offre un point de vue sur les sommets du Parc des Cévennes et du Piémont gardois et héraultais, ainsi que sur le bassin alésien. Plusieurs sentiers de Grandes Randonnées amènent aux tables d'orientation de Moncalm: GR44D, GR70, GRP Tour de la Vallée du Galeizon. Des sentiers de petites randonnées passent également par ce lieu.

La table d'orientation Sud/Ouest permet d'identifier le hameau de Blanas où est situé le site d'étude. Le plateau de Blanas se détache dans le paysage en raison de la présence d'espaces ouverts au coeur des reliefs boisés. La zone d'étude, partie Est, est visible. Les bâtiments situés au niveau de la zone d'étude partie Est ressortent avec leurs toits rouge. La centrale photovoltaïque de la Thérondie est peu perceptible, les panneaux étant orientés vers le Sud et la centrale prenant la forme d'un bloc sombre se mêlant aux boisements.

Le secteur de la zone d'étude, partie Est, est également visible depuis le chemin menant aux tables d'orientation, ainsi que depuis la crête.

L'enjeu lié à l'intervisibilité est fort depuis le sommet de Moncalm et ses tables d'orientations.

Vue 13 : Saint-Germain-de-Montaigu



Point de vue 13 : St-Germain-de-Montaigu

Ce point de vue a été réalisé à proximité du sommet de Saint-Germain-de-Montaigu. Ce secteur permet une vue dominante sur les alentours, notamment en direction de l'Ouest. Un chemin de randonnée passe par le chemin depuis lequel le point de vue a été réalisé.

La zone d'étude n'est pas visible depuis ce secteur en raison du relief "Le Lyonnais" situé en amont du site. Les abords de la zone d'étude sont toutefois perceptibles tels que la centrale photovoltaïque de la Thérondie ou les bâtiments de l'élevage Bonny.

L'enjeu lié à l'intervisibilité est nul depuis le chemin Saint-Germain-de-Montaigu et le sentier de randonnée qui y passe.

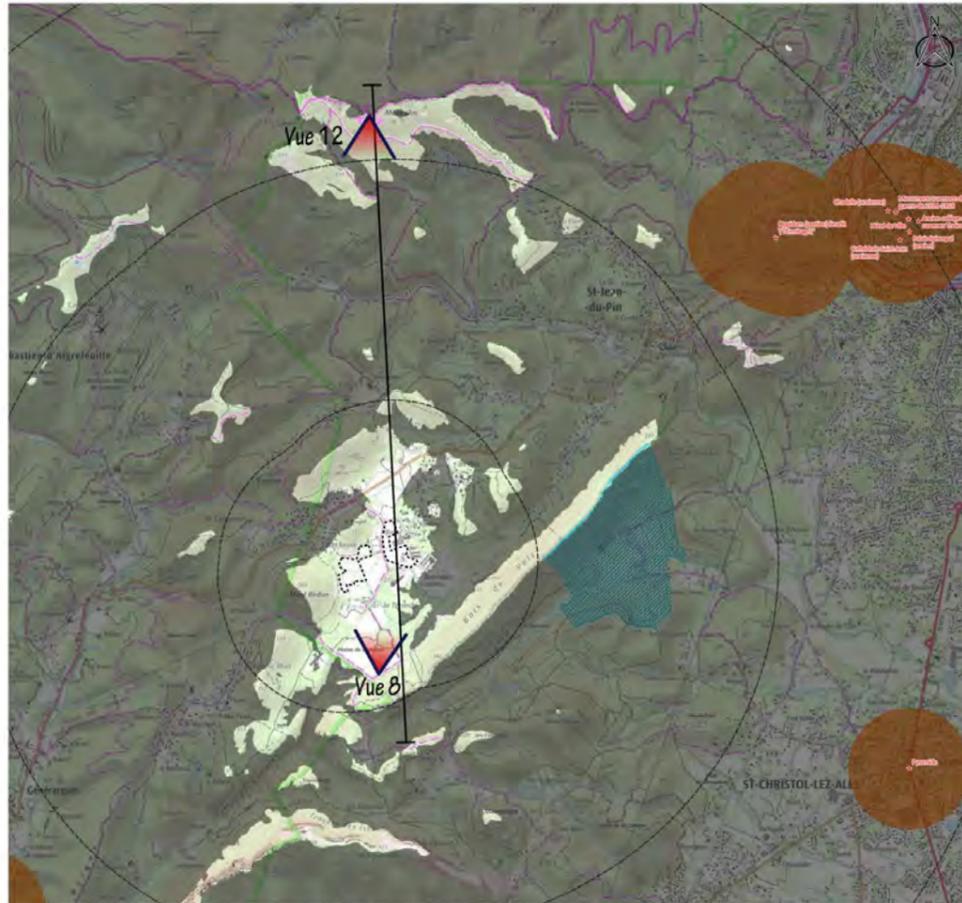
Vue 13 -Zoom a : Saint-Germain-de-Montaigu



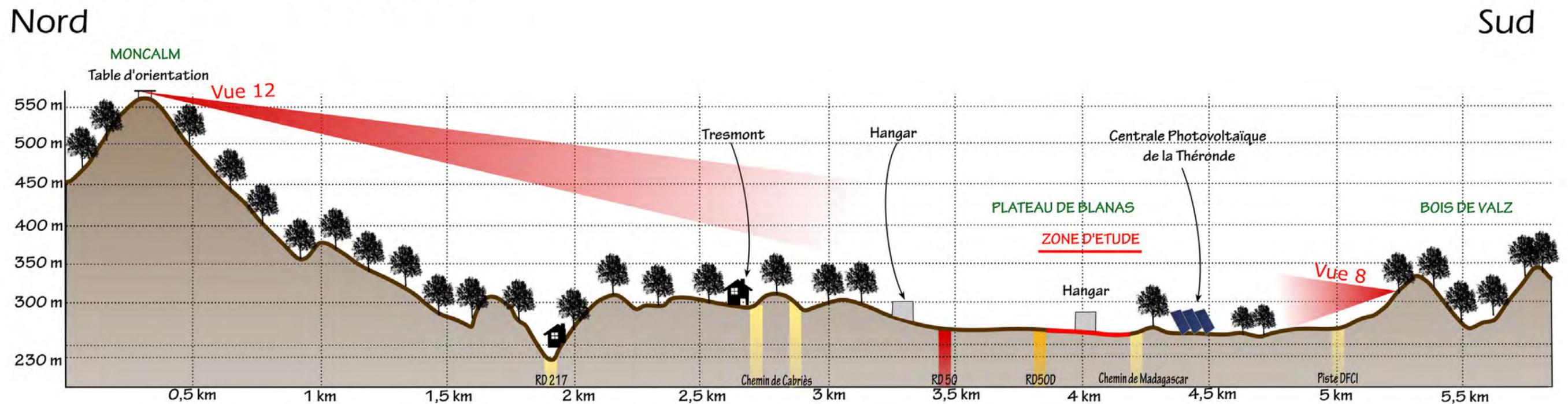
Vue 13 -Zoom b : Saint-Germain-de-Montaigu



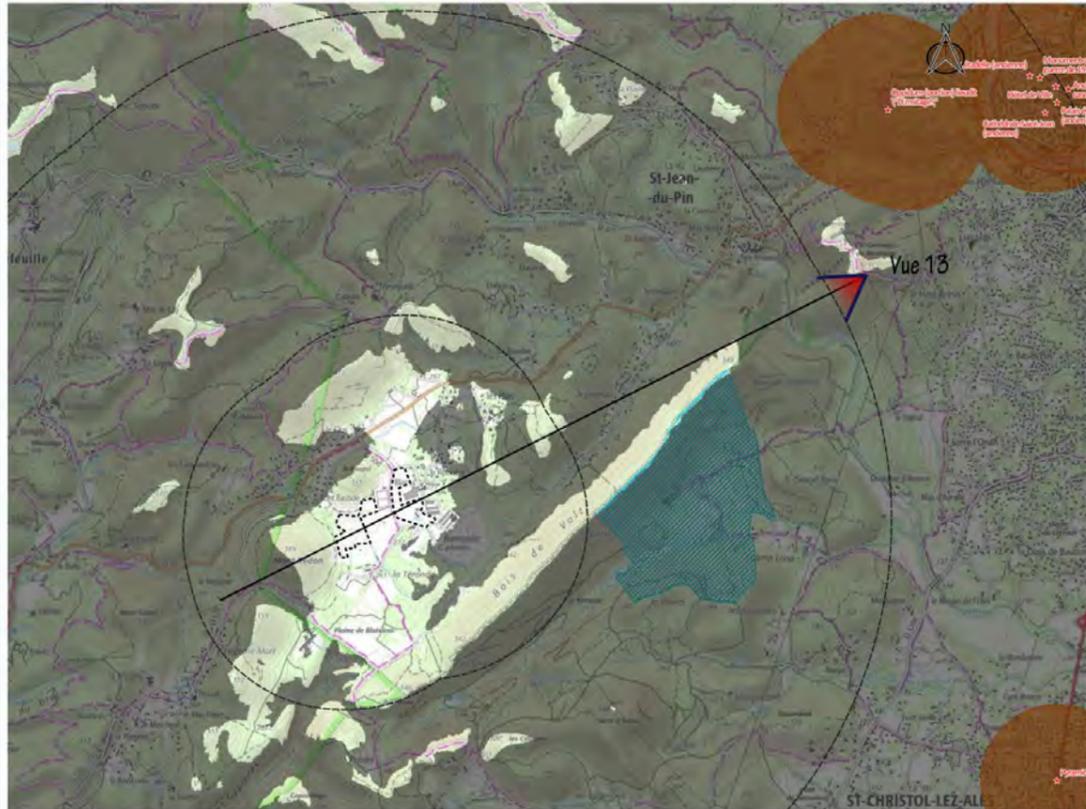
COUPE PAYSAGERE NORD/SUD



Localisation de la coupe paysagère



COUPE PAYSAGERE OUEST/EST



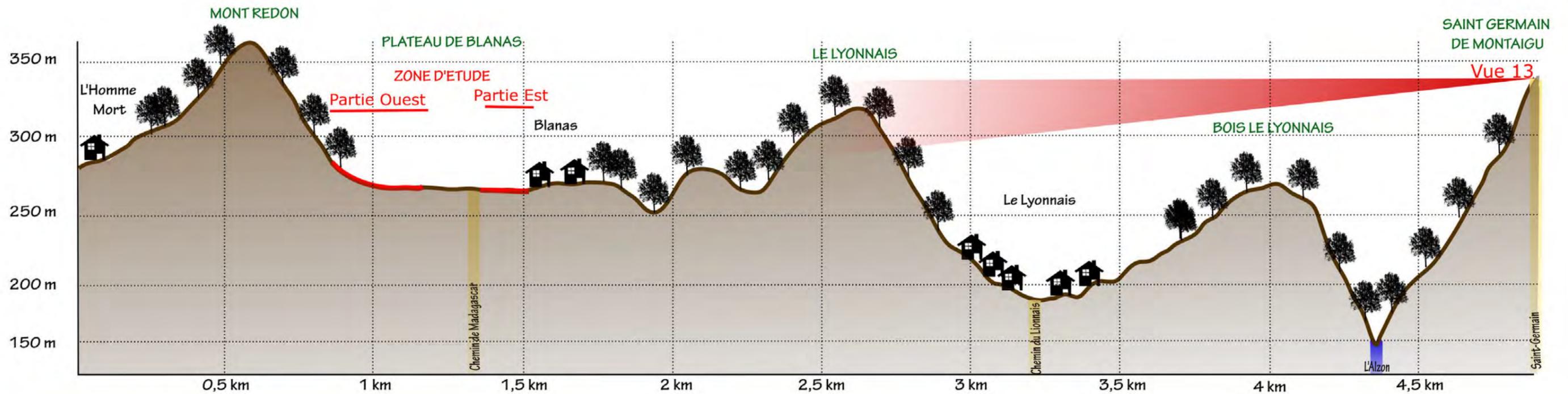
Localisation de la coupe paysagère

Vue 13 : Saint-Germain-de-Montaigu



Ouest

Est



3.10 - MILIEU HUMAIN

3.10.1 - Généralités et définition des aires d'étude

L'étude du milieu humain se fait dans la limite de la commune concernée par la zone d'étude, soit Saint-Jean-du-Pin. Saint-Jean-du-Pin est située en région Occitanie, au Nord-ouest du département du Gard, en limite communale à l'Est d'Alès. La commune se positionne entre deux grandes zones dynamiques : Alès et sa plaine urbanisée à l'Est, et les massifs cévenols à forte attraction touristique à l'Ouest. Sa proximité avec Alès fait bénéficier le village de la dynamique de l'agglomération, tandis que sa topographie aide à la protection de son patrimoine naturel.

Dans un rayon d'1,5 km autour de la zone d'étude, quatre autres communes sont présentes :

- la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille, dont le centre est situé à 2 km à l'ouest du site et la limite communale à 350 m ;
- la commune de Générargues, dont le centre est situé à 3 km au sud-ouest du site et la limite communale à 450 m ;
- la commune de Bagard, dont le centre est situé à 3,6 km au sud-ouest du site et la limite communale à 960 m ;
- la commune de Saint-Christol-lez-Alès, dont le centre est situé à 3,6 km au sud-ouest du site et la limite communale à 725 m.

Certains chapitres de cette thématique seront également examinés dans ces communes.

3.10.2 - Population : démographie et habitats

3.10.2.1. Contexte démographique départementale

Au 1er Janvier 2018, la région Occitanie hébergeait près de 5 885 500 d'habitants dont près de 745 500 dans le département du Gard. Le Gard est le 3^{ème} département de la région Occitanie. Grâce à des naissances plus nombreuses que les décès et à l'arrivée de nouveaux habitants, la dynamique démographique continue d'être soutenue depuis 50 ans, avec une population de seniors plus importante.

L'armature urbaine du Gard s'articule autour des agglomérations de Nîmes et Alès, respectivement 180 400 habitants et 94 400 habitants. La population réside majoritairement dans des espaces urbains, grands pôles urbains (49 % des habitants) ou couronnes périurbaines de ceux-ci.

3.10.2.2. Démographie (INSEE 2018)

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la population de Saint-Jean-du-Pin depuis 1968 jusqu'à 2018 :

| | Nombre d'habitants | | | | | | | |
|--------------------------------|--------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 2008 | 2013 | 2018 |
| Population | 790 | 847 | 1 131 | 1 231 | 1 219 | 1 294 | 1 426 | 1 512 |
| Densité (hab/km ²) | 56,6 | 60,7 | 81,0 | 88,2 | 87,3 | 92,7 | 102,1 | 108,3 |

Sur cette période, Saint-Jean-du-Pin a vu sa population augmenter constamment, mis à part une légère baisse dans les années 1990. Cette croissance s'explique principalement par des arrivées dans la commune, le solde naturel étant principalement nul ou à -0,1 %. En moyenne, la commune connaît une croissance démographique d'environ 0,8 % par an.

Peuplée de 1 512 habitants en 2018, la commune se caractérise par une faible densité de population (environ 180 habitants/km²), qui permet à ses habitants de bénéficier d'un cadre rural, aux portes d'Alès. La proximité avec cette agglomération, et la qualité des espaces naturels de la commune, attirent les habitants des communes voisines. Son contexte géographique très contraint (topographie et risques naturels tels que feux de forêts, inondations) a participé à limiter le développement à la fois urbain et démographique et à préserver un environnement naturel de qualité.

L'indice de jeunesse, correspondant au ratio entre la population de moins de 20 ans et celle de plus de 65 ans, est de 0,98 % en 2018, signe d'un léger vieillissement de la population communale. Il est à noter que 46 % de la population communale a moins de 45 ans.

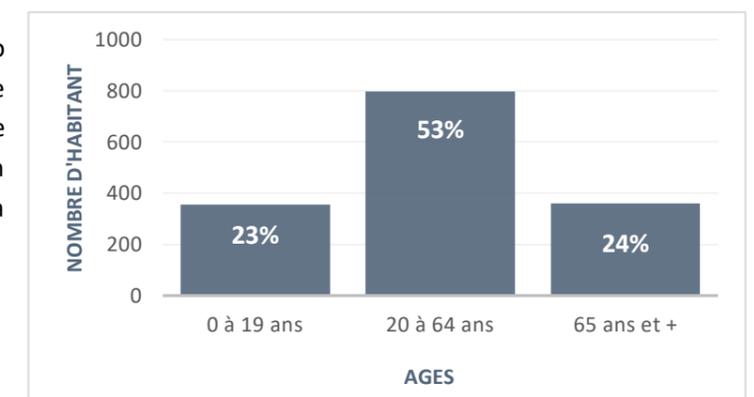


Tableau du nombre d'habitants selon les classes d'âges

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la population sur les quatre communes à proximité du site depuis 1968 :

| | Nombre d'habitants | | | | | | | |
|--------------------------------|--------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 2008 | 2013 | 2018 |
| Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille | 173 | 228 | 270 | 357 | 434 | 505 | 530 | 500 |
| Générargues | 377 | 406 | 491 | 546 | 639 | 697 | 707 | 694 |
| Bagard | 1 025 | 1 198 | 1 523 | 1 771 | 1 970 | 2 367 | 2 541 | 2 565 |
| Saint-Christol-lez-Alès | 2 595 | 3 304 | 3 970 | 4 973 | 5 492 | 6 544 | 6 863 | 7 042 |

Sur la période 1968-2018, les populations de ces communes ont suivies des évolutions similaires, avec une augmentation depuis 1968. Ces augmentations sont majoritairement dues à des arrivées sur les communes. Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille et Générargues connaissent une légère diminution de la population entre 2013 et 2018 s'expliquant par une diminution du solde naturel et des arrivées sur ces communes.